

« boete, il glisse, et reçoit toute la charge sur le bras, lequel « est écrasé ». Le lendemain, Chardon, chirurgien, de Meaux opéra l'amputation, « et M. de Pusignan lui versa « de ses deniers les 48 livres habituelles. » Duchesne remplit désormais au collège les fonctions de sonneur.

Cette arrivée était de mauvais présage. Il n'en fut rien cependant. Entré le 28 mars 1722, *Louis de Pusignan* quittait Juilly le 28 mai 1729, n'ayant eu de la septième à la rhétorique que deux régents, les Pères Leroux et de Heere. Pour lui aussi, il fallait expédier chaque année un certificat de vie (35 sols). Elève ordinaire, il passait ses sept années sans punition comme sans récompense (1). Nous ne savons ce qu'il est devenu.

Même incertitude en ce qui concerne un *X. de la Pessonnère*. Nos catalogues le disent né à Lyon et neveu de M. Chappuis de la Fay, lequel habite Paris, rue Saint-Dominique, chez M. le comte de Bellisle. L'enfant tout jeune (7 ans à peine) ne devait, du reste, que traverser le collège. Entré le 22 mai 1726, il sortait le 30 août suivant, « ayant souffert jusqu'à la fin de violents accès de fièvre, et réclamé « sans cesse des extraordinaires de cuisine, impossibles « même à l'infirmerie. »

E. BONNARDET.

(*A suivre.*)

---

(1) M. J. C. Camus, marquis de Pusignan, comte d'Orgigny, bailli de Villefranche, habitait Paris près la Charité, au faubourg Saint-Germain. Mais toutes les réclamations et les notes devaient être envoyées à Mlle Rodolphe Lefevre, chez Mme Rousseau, rue du Gros-Chenet. A cette famille appartient Michel Camus de Saint-Bonnet, reçu à l'Oratoire le 5 décembre 1618, mort à Paris le 9 juin 1652. Il était né à Estampes en l'archevêché de Sens, et était frère du célèbre évêque de Belley.